Jean-Claude BINARD & Augustin GRAND
(Successeurs de Maîtres LE BECHENNEC - BODOLEC - MAHOT)

Notaires Associés

Gwennaïg LE BOULCH
Notaire

Adresser toute correspondance à :

28 Boulevard Foch
BOITE POSTALE 539
56805 PLOERMEL Cedex

Etude ouverte de :
9h à 12h
13h30 à 18h et 17h le vendredi
Fermée le Samedi
Sur rendez-vous uniquement

Tel : 02.97.74.05.38
Fax : 02.97.74.15.02
Mail : scpbinard-grand@notaires.fr

Parking privé

VENTE DE VOTRE MAISON

Pourquoi ce document ?

Plusieurs lois récentes vous obligent à garantir l'acheteur de votre bien immobilier sur de nombreux points. Par ailleurs, la jurisprudence impose au vendeur une obligation de transparence et d'information à l'égard de son acquéreur. Enfin, le régime des plus-values immobilières nécessite désormais une analyse préalable pour déterminer avec précision l'impôt éventuel devant être prélevé sur le prix de vente.

L'objet de ce document est de nous permettre de préparer au mieux l'acte de vente afin qu'il corresponde exactement à la situation de votre bien et aux accords intervenus avec votre acquéreur. Il nous permet également de vous conseiller utilement en attirant notre attention sur telle ou telle particularité de votre opération.

Nous vous remercions de prendre le temps de le remplir soigneusement en répondant aux questions ou en entourant le « oui » ou le « non » selon les cas, et en n'omettant pas de le dater et de le signer à la fin.

Bien entendu, nous sommes à votre disposition pour vous aider si vous rencontrez une difficulté pour répondre aux questions. De même, n'hésitez pas à nous contacter pour demander à la personne qui s'occupe de votre dossier ou au notaire un rendez-vous téléphonique ou à l'Etude, pour toute explication sur le déroulement de votre opération.